

**SARL de Famille « 6, rue Brizeux »
au capital de 2 000 euros**

RCS 941 729 535 Nanterre

Le 5 octobre 2025 à 14 heures, sont présents au siège :

- GAUDRON Jacques
- GAUDRON Aurélie
- GAUDRON Alexia
- GAUDRON Solène

Représentant la totalité des parts sociales, afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

dont l'ordre du jour annoncé par le président de cette assemblée, est :

CHANGEMENT DE STATUT DE SARL EN SCI

Le Gérant informe les associés que le statut de SARL présente plusieurs inconvénients :

- Il limite les possibilités de location à des locations en meublé de tourisme
- Il oblige le Gérant, même bénévole à se déclarer auprès de l'Urssaf et à payer des cotisations au RSI, ce qui mettrait en péril l'équilibre des comptes de la société.
- En séquence, le Gérant propose aux associés une modification des statuts, la société devenant une SCI.

RESOLUTION n°1

- Les Associés de la SARL « 6 rue Brizeux » décident de la modification des statuts de la SARL en SCI

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION n°2

- Les Associés de la société « 6, rue Brizeux » approuvent les statuts de la SCI tels qu'ils leur sont proposés par le Gérant

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION n°3

- Les Associés de la société « 6, rue Brizeux » donnent tout pouvoir au Gérant pour enregistrer cette modification dans les meilleurs délais.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Signatures des intervenants :

